ELECTIONS LEGISLATIVES du 23 Juin 1968

1re CIRCONSCRIPTION : **TULLE**

Corréziens, Corréziennes,

Au premier tour des élections législatives de 1967, l'U.N.R. avait obtenu 8.453.000 voix, soit 37 % des suffrages ! La Gauche, de son côté, totalisait 9.542.000 voix, soit 45 % des votants, les 18 % restant représentant divers partis et notamment celui du Centre.

Quelles que soient vos opinions, croyez-vous vraiment que ces quelque 10 ou 11 millions d'opposants soient de « mauvais Français » à mettre au rancart ?.. Ou mieux encore, toujours selon le jugement du Général de Gaulle : des démons ?

Pour notre part, nous ne le pensons pas. Nous avons même conscience que l'immense majorité de ceux qui votent U.N.R. sont de bons citoyens et que s'ils ne partagent pas nos idées, ils n'en sont pas pour autant des « hommes malfaisants ».

Croyez-vous, enfin, qu'il soit bon pour l'avenir de la Nation qu'un Président de la République ne soit plus l'arbitre respecté de tous les Français, mais tout simplement le chef d'un clan minoritaire brocardant ses adversaires ?

...Là est un danger qui, si vous n'y prenez garde, risque de conduire la France vers la plus terrible aventure.

Nous qui fûmes gaullistes sous la Résistance, qui avons porté l'uniforme à la Croix de Lorraine de la France Libre, nous rejetons la « société politique gaulliste », mais réfutons également le « régime communiste » et sommes décidés à nous battre avec la même énergie contre l'avènement d'une prétendue « Démocratie Populaire »... Mais il n'est pas possible de maintenir indéfiniment sous le boisseau 5 millions d'électeurs communistes !

Nous n'acceptons pas le partage en deux clans rivaux de cinquante millions de Français. Nous croyons aux vertus de la REPUBLIQUE, c'est-à-dire à un Gouvernement stable et fort, contrôlé par un Parlement qui vote les lois et les amende, à une République où les décisions se prennent au sein d'une Assemblée et non pas dans la rue.

Or, depuis dix ans, le Parlement ne contrôle rien. Ses pouvoirs sont bafoués. Les lois sont octroyées sans que l'Assemblée issue du suffrage universel ait le droit de les modifier... Dans un tel système, seule la violence paie.

...et c'est bien cet effacement du Parlement et de la Majorité gouvernementale, et la peur panique s'emparant de certains ex-ministres devant l'ampleur des manifestations d'étudiants, qui aboutirent aux événements graves qui bouleversèrent tant de Français.

Il faut bien se rendre compte, il est vrai, de la situation dans laquelle pouvait se trouver l'Université après avoir subi 11 ministres de l'Education Nationale en 10 ans ! Chaque ministre apportant sa propre réforme sans consultation valable du corps enseignant, des associations de Parents d'élèves et du Parlement. Le tout aboutissant à une anarchie inouïe !

La révolte de l'Université déboucha sur une grève ouvrière, dont on a dit qu'elle était politique. Quand 10 millions de Français se mettent en grève, fait unique dans notre Histoire, c'est qu'il y a quelque chose qui ne va pas dans le pays ! En fait, depuis 10 ans, « l'Année sociale » promise chaque année n'était jamais venue. D'où cette explosion de colère ! Les grévistes eux-mêmes ont ainsi gagné dans la rue une cause qui aurait pu être plaidée et gagnée devant une Assemblée Nationale utilisant les pouvoirs de la Constitution.

Quand le pouvoir d'un homme, après avoir supprimé l'autorité du Parlement, cède le pas à la violence, il ouvre la porte à l'aventure...

Ce danger risque de se renouveler. En effet, si le futur Gouvernement ne change pas de politique, les prix vont prendre peu à peu le galop, et avant longtemps le peuple s'apercevra que les avantages si chèrement acquis sont annulés par les hausses successives... Alors risque de se déclencher une nouvelle vague de colère, accrue cette fois par celle des petits commerçants, des artisans et des paysans durement touchés par ces événements consécutifs.

L'AGRICULTURE

Restés à l'écart des événements, inquiets de l'avenir des institutions, les paysans sont en droit de se demander quel sera désormais leur sort dans l'économie française quand, dès le lendemain des grèves, ils supportent une baisse catastrophique des prix du porc et du veau. Ils sont donc les grandes victimes des événements. Faudra-t-il, pour qu'ils obtiennent satisfaction, qu'ils emploient à leur tour la violence ?..

Ne vaudrait-il pas mieux s'engager résolument dans une politique des prix agricoles, d'organisation des marchés, d'amélioration des structures foncières ? Aussi, à l'instigation de la profession, sommes-nous intervenus pour demander l'intervention de la SIBEV sur le marché du veau et du porc, pour la défense du prix du lait, l'augmentation de l'Indemnité viagère de départ, l'application de la réglementation concernant les boisements abusifs, la mise en place à l'échelon régional d'une véritable politique de rénovation rurale, l'octroi plus juste et plus libéral de bourses scolaires en faveur des enfants des campagnes avec une représentation de la Profession au sein des organismes d'attribution.

A l'heure actuelle, M. BLONDELLE, Président de l'Assemblée permanente des Chambres d'Agriculture, estime que quelque 500.000 petits exploitants français vont avoir un revenu inférieur au S.M.I.G. et au S.M.A.G. ! Il importe donc de rechercher des mesures immédiates afin d'obtenir pour ces exploitants au moins la parité avec ces salaires les plus modestes. Pour ce faire, des crédits importants doivent être dégagés.

Mais cette politique des prix, de l'amélioration de l'Indemnité viagère de départ, de la Rénovation rurale, d'augmentation du revenu agricole nécessitera de la part de l'Etat un très gros effort financier.

Le budget de la Nation est-il en mesure de supporter de telles obligations ?

OUI, à condition d'obtenir UN CHANGEMENT DE POLITIQUE.

Le drame est que le Général n'en changera pas : les dépenses de prestige, improductives, subsisteront.

C'est ainsi que, durant tout l'été prochain, des explosions thermonucléaires se dérouleront dans le Pacifique, qui n'ajouteront rien à notre puissance militaire ou scientifique, mais engloutiront des milliards en pure perte.

D'autre part, le Président continuera à distribuer, sans aucun contrôle, des centaines de milliards aux rois noirs d'Afrique, de telle sorte que l'aide de la France à ces pays sous-développés restera supérieure à celle consentie par la Russie Soviétique et les Etats-Unis ! ! !

Corréziens, Corréziennes,

Le suffrage universel exprimé à bulletins secrets est le **seul moyen légal** qui permet au peuple de décider. Les électeurs s'étant prononcés, tous les Français devront s'incliner devant le verdict populaire quel qu'il soit :

— La République, **c'est l'Ordre dans la Cité et dans l'Etat.** Assez de violences !

— Faisons en sorte que ces élections ne consacrent pas la division de la France en deux blocs. Tout doit être fait pour réaliser l'Union la plus large des Démocrates authentiques afin d'éviter la cassure, c'est-à-dire la solution la plus détestable...

Dans le cadre de la Constitution, sans mettre en cause le mandat présidentiel, nous voulons contraindre au changement de politique et de méthodes.

Pour faire face à une évolution économique accélérée, à l'arrivée de millions de jeunes sur le marché du travail, **au soutien du monde agricole, aux échéances du Marché commun, au financement des mesures sociales et de l'abrogation des ordonnances, à la refonte de notre Université dans le cadre de la laïcité de l'Etat, à la lutte contre la hausse des prix et l'inflation, il nous faut mettre en place, progressivement,** dans l'ordre et dans la légalité, **les profondes réformes de structures souhaitées par la majorité des Français.**

C'est la meilleure chance qui nous soit donnée pour sortir de l'anarchie et du désordre, et obtenir enfin :

— LA PAIX SOCIALE, LA PAIX CIVIQUE

— LA RECONCILIATION DE TOUS LES DEMOCRATES.

VIVE LA REPUBLIQUE !
VIVE LA FRANCE !

Vu, les candidats :

VOTEZ Jean MONTALAT

Député-Maire de Tulle
1er Vice-Président de l'Assemblée Nationale

Jean VINATIER

Maire de Seilhac
Conseiller Général de la Corrèze

MAUGEIN - TULLE